



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E101933

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2023

ÉDITÉ LE 14/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
8 000

Raison sociale : TREILLARD SARL

3 RUE DU FIEF PRIEUR
85500 LES HERBIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 450 905 922 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5422157

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21036066904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21036066904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Téléphone : 02 51 67 15 53

Fax : 02 51 64 93 12

Portable :

Site Internet : www.treillard-chauffage.com/

E-mail : stephanie.sarl.treillard@orange.fr

Responsabilité légale :

TREILLARD NICOLAS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Plombier)	05/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.